Débouchés pour un dossier pas terrible

Par **Kamisky**, le **24/01/2016** à **14:53**

Bonjour,
Comme le titre l'indique, j'ai un dossier franchement médiocre pour ne pas dire mauvais (quelques bonnes notes au-dessus de 15 mais surtout un redoublement en L3), et j'aimerais savoir ce que je peux encore espérer de mes études pour la suite.
Je laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses. Je suis mal renseigné sur les métiers du droit, j'ai longtemps eu envie de tenter le concours de la magistrature mais ça ne m'intéresse plus tellement voire plus du tout. J'ai pensé au notariat, mais non seulement un dossier comme le mien peut être écarté d'office, mais en plus ce n'est plus d'actualité par rapport à mes envies.
Disons que je suis perdu, et que c'est pour cette raison que je vous demande votre avis.

Les matières qui m'intéressent sont droit du travail, relations internationales publiques, droit fiscal, droit civil, libertés fondamentales, droit des sociétés.
En quelques sortes je me plais bien à la fac et dans mon cursus (droit de l'entreprise) mais je ne sais toujours pas vers quoi me diriger et je sens bien que des portes se sont fermées à cause de mes mauvais résultats (en partie du à ma fainéantise, mais à un stade j'admets bien qu'il n'y a pas que ça).

J'ai un bon niveau en anglais sans être parfaitement bilingue, disons que je tiens une conversation sans souci mais que mon accent trahi mes origines.

J'ai conscience de ne pas réellement pouvoir me tourner vers un bon master II, pas avec un tel dossier. Pour le coup je me demande s'il est possible soit de se trouver une place dans le monde du droit avec un simple Master I, soit de trouver un master II de "qualité moindre" qui serait envisageable pour moi.
Le plus gros du problème est en fait, tout simplement, le fait que je n'ai pas de connaissance de ce qu'est réellement le marché du travail dans le monde juridique.

Merci pour vos conseils, et de votre attention dans tous les cas. Passez une bonne semaine =)

Par **Dragon**, le **24/01/2016** à **15:21**

Bonjour,

la sélection en M2 dépend surtout des notes obtenues en M1 donc rien n'est perdu pour toi -

tu as encore le temps de te rattraper. Tu sembles aimer le droit de l'entreprise et des affaires donc pourquoi ne pas faire un M1 droit de l'entreprise? Ce M1 permet d'approfondir et de compléter le droit des sociétés et le droit fiscal vus en L3 et de découvrir de nouvelles matières de droit commercial et civil (distribution, assurances, propriété industrielle et intellectuelle notamment).

Par **Kamisky**, le **24/01/2016** à **15:56**

Bonjour,

Merci pour tes conseils. Effectivement, ce serait plutôt pertinent que je m'oriente vers un M1 droit de l'entreprise ou social, vus mes intérêts.
Je ne sais pas quel est l'état du marché de l'emploi en droit de l'entreprise, et c'est ce qui me perturbe. Je ne suis pas parmi "les meilleurs", loin de là, et je ne peux pas courir après des chimères =)

Ce serait pour faire juriste de l'entreprise, un métier dont je ne connais pas la réalité, ce qui est ma faute puisque je n'avais qu'à faire des stages. Mais concrètement, est-ce qu'il y a beaucoup de débouchés?

Par **Dragon**, le **24/01/2016** à **17:52**

Bonjour,

oui le droit des affaires offrent beaucoup de possibilités, tout comme le droit social ; la contrepartie est la rude sélection qui existe pour l'entrée aux M2 de ces spécialités.

Par **Kamisky**, le **24/01/2016** à **19:42**

C'est d'ailleurs là où ça peut coincer.

En matière de droit fiscal, la concurrence est aussi rude j'imagine, mais est-ce que je peux considérer avoir mes chances, encore?

Par **Lexsail**, le **25/01/2016** à **08:31**

Bonjour,

Après il y a Master 2 et Master 2. Tous ne sont pas non plus hyper sélectifs. Ils seront certes moins réputés mais cela n’empêche pas de s'en sortir par la suite.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Kamisky**, le **25/01/2016** à **14:27**

Merci Lexsail, c'est rassurant.

Je n'ai pas fini de me poser des questions mais j'avance un peu, c'est tellement flou.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés